

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM
du 29 septembre 2020

Présents : F. Le Roy, J-M. Courrent, S. Sammut, G. Giordano, F. Palpacuer, A. Rouyre, A-S Cases, Y. Benabdellaziz, F. Rodhain, A-S. Fernandez, N. Commeiras, P. Amadiou, P. Roy, F. Lasch , P. Loup, A. Charleux , P. Chappelier, A. Morinière, F. Villesèque-Dubus, G. Séré de Lanauze, I. Georgescu

Absent excusé : R. Meissonier

Absent non excusé : K. Messeghem

14H07 la séance est ouverte

I) Résultats des concours

a) Concours EDEG

Comme chaque année MRM avait 10 sujets au concours de l'EDEG pour 8 contrats doctoraux UM. Le nombre de sujets pour chaque labo est défini en fonction du nombre de Pr. et de HDR du labo. Cinq CD ont été attribués à MRM.

- Léa Bailech (M. Marais), Ambre Gambin (A. Munzel), Sofia Lamperti (S. Sammut), Chloé Zanardi (F. Le Roy), Numa Cavagna (E. Stephany), Margaux Lapierre (M. Willinger).

F. Le Roy considère que les candidats proposés par MRM et auditionnés par le jury étaient dans l'ensemble de très bons candidats. D'après les commentaires du jury, ce fût des auditions de très bonne qualité. Par conséquent, en 2021, il encourage les HDR de MRM à présenter de nouveau de bons candidats et à bien les préparer.

Rappel de la règle votée en 2019 : Pour demander un contrat doctoral, il ne faut pas avoir eu de CD MRM-EDEG les deux années précédentes. Le conseil de labo ne fait pas une répartition a priori en fonction des groupes mais débat chaque année de façon *ad hoc* pour établir la liste des sujets proposés par MRM.

- F. Le Roy demande un vote sur ce mode de fonctionnement pour 2021

➤ **Décision votée à l'unanimité**

b) Concours poste Assistant de recherche MBS

Il y avait 6 postes. Et pour cette rentrée, nous avons 4 renouvellements de contrat, ce qui indique que les assistants de recherche ont donné entière satisfaction.

- Nadia Argudo (F. Le Roy et H. Chappert), Oussama Nachit (M-C. Lichtlé, L.balbo), Clara Douaihy (K. Messeghem, W.Nakara), Bing Bai (M-C.Lichtlé), Bharath Kumar Rayudu (G. Andrieu, P.Sentis)

2

II) Statuts de MBS et de l'UPVD

F. Le Roy informe qu'il a discutés des statuts de tutelle et de partenaire de MRM avec J. Mercier. Actuellement MBS est associé et l'Université de Perpignan est tutelle. Or, relativement à ces statuts, *de facto*, l'Université de Perpignan a un profil de partenaire et MBS un profil de tutelle. F. Le Roy travaille donc avec la direction de l'UM, de MBS et de Perpignan pour que les statuts *de facto* deviennent des statuts *de jure*, soit MBS tutelle et Perpignan partenaire. J-M. Courrent précise que, pour le labex, MBS est tutelle.

F. Villesèque-Dubus confirme que cela est une histoire de signature et que leurs tutelles se sont entendues. Perpignan s'engage donc sur la voie de devenir une unité de recherche indépendante partenaire de MRM. De ce fait, ils auront une autonomie avec l'école doctorale. Ils s'attachent à structurer leurs axes de façon à ce qu'ils soient alignés.

➤ F. Le Roy demande un vote sur ces changements de statuts

➤ **Décision votée à l'unanimité**

III) HAL

F. Le Roy revient sur le sujet et explique les raisons pour lesquelles il convient de « mettre les publications sur HAL ». HAL va devenir la référence pour la constitution des rapports d'activités du Labex, de MRM et de MOMA. De plus, l'Université vise les classements internationaux (comme le classement Shanghai) et l'affichage sur HAL rend les publications visibles. Aussi, F. Le Roy rappelle que les EC UM de MRM ont vocation à respecter la charte UM, la politique de la signature est importante. Vous pouvez signer :

Prénom Nom
Université de Montpellier ou University of Montpellier
MRM ou IUT ou MOMA

F. Le Roy propose que la saisie des publications sur HAL devienne une condition pour l'attribution des financements de MRM. La décision se prenant au sein des groupes, il reviendrait aux directeurs de groupe à veiller sur le fait que cette condition est bien remplie avant d'accepter un financement.

F. Le Roy considère que l'I-Site MUSE est d'un grand projet et qu'il y adhère complètement. F. Le Roy incite les responsables de groupes à sensibiliser les membres de MRM à ce projet.

3

Pour faciliter l'enregistrement sur HAL, F. Le Roy propose que deux principes soient adoptés. Soit l'EC de MRM fait lui-même sa saisie. Soit il envoie l'information en temps réel à M-L. Weber qui fera cette saisie.

En outre, à chaque réunion de groupe, le directeur de groupe pourrait demander systématiquement aux membres du groupe si leurs publications ont bien été déposées sur HAL ou bien envoyées à M-L. Weber. Pour rappel, sur HAL il n'est pas nécessaire de mettre le papier en entier.

Important : Tout ce qui n'est pas sur HAL ne sera pris en compte sur le rapport d'activité MRM

Remarques : HAL vérifie tout, mais il y a des choses que nous ne pouvons pas déposer. Exemple : des communications, publications dans un journal, revue... Alors, F. Le Roy conseille de déposer les chapitres d'ouvrages et ouvrages à minima et informera J. Mercier afin de trouver une solution pour les communications et publications. F. Le Roy informe qu'il a reçu un message hier des services centraux : « ils ont créé un service à l'Université pour rentrer sur HAL les publications. En conséquence, sur la base du rapport d'activités envoyé à l'HCERES, l'activité des quatre dernières années est déjà enregistrée ». F. Le Roy doit se tourner vers les services centraux pour discuter du problème des communications. N. Commeiras fait ainsi remarquer qu'un papier présenté en communication soumis à une peut être rejeté par cette revue au principe que son titre figure sur HAL. F. Le Roy s'engage à exposer le problème au VP recherche de l'UM.

IV) Soutien des groupes aux axes

F. Le Roy énonce les 3 idées évoquées dans la réunion des groupes-axes de recherche :

- 1) Mise en place d'un calendrier mensuel des groupes : chaque responsable de groupe envoie l'ordre du jour des prochaines réunions (thème, date et lieu) à Y. Benabdellaziz qui enverra une lettre mensuelle à tout MRM.

- 2) Organisation de workshop annuel pour chacun des axes. Les responsables d'axes invitent les collègues dans les groupes et éventuellement des personnalités extérieures. F.
- 3) Mise en place d'une réunion par an au sein des groupes sur un des axes de recherche: chaque groupe dédie une de ses réunions au thème de l'axe en invitant le responsable de cet axe.

- Une discussion est lancée

P. Loup pense que c'est une bonne idée sur les axes ainsi que sur les workshops.

P. Chappelier ajoute que ce sont trois propositions intéressantes et que cela est faisable en comptabilité.

F. Villesèque-Dubus pense que c'est très bien et que cela peut donner lieu à des workshops intégrateurs

A. Rouyre affirme que c'est intéressant et que cela est bien d'organiser des événements.

A. Morinière est de cet avis aussi, cela est intéressant de participer et d'être impliquée dans les axes.

- F. Le Roy demande à I. Georgescu, J-M. Courrent et G. Sere de Lanauze si cela est réalisable pour 2020/2021 ? Cela leur semble tout à fait possible et souhaitable.

○

- F. Le Roy demande un vote sur ces trois points

- **Décision votée à l'unanimité**

❖ Relations avec Montpellier Business School

F. Le Roy est invité pour un Workshop des Professeurs à MBS le 2 octobre. Certains sont des collègues de MBS sont habitués à l'Université française mais pas tous. Les Professeurs de MBS sont moins engagés dans les groupes que ceux de l'UM. F. Le Roy dit qu'à sa connaissance seul P. Chiambaretto est co-directeur d'un groupe, en l'occurrence le groupe stratégie. Donc, il va lancer un appel : « que les chercheurs MBS se tournent vers les responsables de groupes s'ils veulent s'y s'impliquer davantage ».

Fin de la séance 15h30